

11 - ACCEPTATION DE L'OFFRE

Si vous acceptez la présente Offre, nous vous remercions de nous faire parvenir la présente offre par courriel datée, signée et précisant le cas échéant les options retenues.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales.

A. ISLE/SOAGE le 18/07/24

Pour le client

Nom : TANISIER SYLVAIN
Titre : GERANT

Bon pour souscription

Signature précédée de la mention : « Bon pour souscription »

SCEA Les Vergers du Mourgon
908 Chemin du Petit Hôpital
84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél : 04 90 38 04 06 Fax : 04 90 38 59 38
FR 49 334 631 744

12 - MON AUTORISATION DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce mandat, vous autorisez Lucia à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Lucia. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions écrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Référence unique de MANDAT (cadre réservé Lucia) :

☐ CHORUS (Collectivités)

CODE ENGAGEMENT :

CODE SERVICE :

Débiteur (nom prénom adresse)

Etablissement teneur du compte à débiter

N° National d'émetteur
525972

COMPTE A DEBITER

IBAN FR 76 3000 14021 13500 10100 111381 688
BIC BNPAPRPP AVI

Paiement : Récurrent/répétitif ☒

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER SEPA

LUCIA
158 Allée des Ecureuils
34980 ST GELY DU FESC

Identifiant Créancier SEPA : FR20ZZZ525972

En application de la loi n°78-17 en date du 06/01/78, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel

Nom et prénom du signataire :

Date :

Signature :

TANISIER Sylvain

18/7/2024

[Signature]

Bulletin de souscription à retourner à

Lucia - 158 Allée des Ecureuils - 34980 ST GELY DU FESC - contact@lucia-energie.fr

Accompagné de la copie recto/verso de votre dernière facture d'électricité, de l'autorisation de prélèvement dûment remplie, et d'un RIB